

**Plan d'action pour la prévention
de la radicalisation violente
et de la polarisation**

Résumé des actions et mesures

Le Gouvernement flamand aspire à une société pour et par tous. Dans cette société la citoyenneté démocratique doit occuper une position centrale. Les différentes idéologies, opinions et convictions, dans la mesure où elles ne menacent pas notre état de droit, y ont droit de cité. Cependant la radicalisation violente constitue une menace grave pour les droits et libertés fondamentaux de notre état de droit démocratique et doit être vigoureusement combattue.

Dans cette lutte, la prévention et la répression vont de pair. Les principaux leviers de répression se situent au niveau fédéral. Les principaux leviers de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) se situent au niveau des communautés et des régions. Aussi la consultation et la coordination entre les différentes autorités est indispensable.

Ce plan d'action du Gouvernement flamand vise en premier lieu à éviter que des individus se radicalisent et à détecter le plus tôt possible les signes de radicalisation violente. Pour la plupart des mesures, l'accent est donc mis sur la prévention primaire et secondaire. L'approche préventive intégrée qui sert de point de départ implique que chaque domaine politique assume ses responsabilités dans les limites de ses compétences. Elle ne vise pas à créer de nouvelles structures, mais à renforcer l'offre régulière et les compétences existantes des travailleurs de première ligne.

Les communes sont les partenaires privilégiés du Gouvernement flamand dans cette approche. En effet la radicalisation se produit souvent dans le contexte local. Les communes doivent identifier en temps opportun les évolutions inquiétantes et y répondre. Ils sont en outre le plus proche du citoyen et constituent le premier point de contact pour les organisations et services locaux. En tant que régisseurs ils doivent assurer la coordination et la coopération entre tous les partenaires locaux importants.

Le plan d'action accorde également une attention particulière à l'approche de la polarisation. La polarisation affecte les relations personnelles et porte atteinte à la participation et la stabilité sociales. La radicalisation peut mener à la polarisation, mais les développements et événements nationaux et internationaux peuvent également constituer un élément déclencheur. À l'inverse, une société polarisée peut à son tour fournir un terrain fertile pour les idéologies radicales intolérantes. C'est pourquoi la prévention de la radicalisation et de la polarisation est abordée dans son ensemble dans ce plan.

Ce plan d'action pour la prévention de la radicalisation violente et de la polarisation décrit une approche intégrale basée sur cinq lignes directrices : (1) coordination et coopération dans la mise en œuvre ; (2) soutien de l'approche locale ; (3) mise en place d'une approche individualisée ; (4) renforcement des connaissances et de l'expertise ; (5) mobilisation de la société civile.

Les mesures spécifiques de prévention de la radicalisation violente et de la polarisation ne sont utiles que si elles sont déployées dans une société inclusive où chacun se sent chez soi et reçoit les mêmes chances. Cet engagement plus large se reflète également dans les mesures prévues dans le plan d'intégration horizontale, le plan horizontal de politique d'égalité des chances et le plan d'action flamand de lutte contre la pauvreté.

Le plan d'action indique quels sont les mesures déjà en place (lettre P), les mesures à renforcer (lettre R) et les nouvelles mesures (lettre N). Un glossaire à la fin de ce document explique les abréviations et termes utilisés.

Coordination et coopération dans la mise en œuvre			
Action 1 : Coordination au niveau flamand			
Description	Acteurs	Budget	Ministre responsable
1.1 (P) Coordination par la plate-forme flamande en matière de radicalisation, un réseau de points de contact dans les différents domaines politiques (KB, OV, WVG, CJSJ, WSE). En fonction de la coordination avec le gouvernement fédéral et les pouvoirs locaux, l'OCAD, le SPF Justice, la VGC et la VVSG sont également représentés dans la plate-forme. KB (à savoir l'ABB) est responsable de la coordination de la plate-forme.	KB (coordination) OV WVG CJSJ WSE VVSG VGC OCAM SPF Justice	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et de l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi
1.2 (P) Retour d'information et réflexion sur la politique menée avec des experts (universitaires, travailleurs de terrain, etc.).	KB OV WVG CJSJ WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et de l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi
1.3 (N) Début de l'évaluation du plan d'action pour la prévention de la radicalisation violente et de la polarisation à l'automne 2018. Cette évaluation devrait donner un aperçu du fonctionnement et des résultats des mesures du plan d'action.	KB (coordination) OV WVG CJSJ WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure et de la politique des villes
1.4 (R) Flux d'informations transparent et publication de l'offre existante sur la prévention de la radicalisation violente et de la polarisation. Les différents domaines politiques assurent une communication conjointe claire, adressée au grand public, à propos de la politique et de l'offre.	KB OV WVG CJSJ WSE VVSG	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et de l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi

Action 2 : Coopération avec les services publics fédéraux			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
<p>2.1 (R) Participation et alignement des domaines politiques flamands dans le contexte de la mise à jour et de l'exécution du Plan fédéral sur le Radicalisme, entre autres en participant à la Taskforce nationale et aux groupes de travail concernés (y compris en matière de prisons, de prévention et de communication stratégique). Le flux d'information est assuré entre le gouvernement fédéral et les acteurs flamands, avec des accords clairs sur les modalités et l'utilisation de l'information. L'approche est coordonnée par la plate-forme.</p> <p>La lutte contre l'extrémisme violent et les parcours de désengagement sont coordonnés au sein de la CIM Maisons de Justice, le groupe de travail interfédéral sur les flux d'information, les réseaux d'expertise du Collège des procureurs généraux et le groupe de travail permanent du Collège des procureurs généraux et des Maisons de Justice.</p> <p>Enfin, le Gouvernement flamand est également représenté dans les groupes de travail du Plan Global de Sécurité et de Prévention de la Région de Bruxelles-Capitale. Cela permet l'alignement des politiques bruxelloise et flamande.</p> <p>Au sein des différentes plates-formes de concertation l'importance du suivi coordonné entre l'administration, la police et la justice est accentuée dans les parcours de désengagement. Cette coordination se concrétise dans le manuel CSIL.</p>	KB OV WVG CJSM WSE OCAM SPF Justice VWSG	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi
2.2 (N) Distribution de données de contact PLP41, mise à jour des points de contact policiers par le biais d'une base de données et mise à jour des bonnes pratiques.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
2.3 (N) Concertation inter-réseau avec les zones de police de Bruxelles et les organes coordinateurs de l'enseignement/GO! en vue d'élaborer une bonne coopération.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
Action 3 : Action 3: Coopération avec d'autres pays et régions			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
<p>3.1 (R) Participation renforcée aux initiatives de la Commission européenne, en rejoignant le réseau des coordonnateurs de prévention et les différents groupes de travail RSR. Le flux d'information vers la plate-forme est assuré et les recommandations pertinentes sont transmises.</p> <p>Une initiative spécifique dans ce contexte concerne la participation de la politique des jeunes au groupe d'experts de la Commission européenne 'Définition de l'apport spécifique du travail socio-éducatif auprès des jeunes et de l'apprentissage non formel et informel pour favoriser la citoyenneté active et la participation des jeunes à des</p>	KB OV WVG CJSM WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi

sociétés plurielles et tolérantes et prévenir la marginalisation, la radicalisation et les comportements violents qui en résultent.' La boîte à outils et les bonnes pratiques des différents États membres participants sont diffusées au sein du secteur du travail socio-éducatif auprès des jeunes.			
<p>3.2 (P) Échange de connaissances et d'expertise avec d'autres régions et pays. Lorsque des opportunités se présentent, des partenariats (bilatéraux) sont mis sur pied. Dans ce contexte, les départements sont soutenus par le DBZ par l'intermédiaire des AAVR, qui inventorient et signalent toutes les informations, actions et publications en matière de radicalisation et de polarisation dans leurs pays respectifs. En outre les AAVR assurent sur place le partage des connaissances sur la politique flamande en la matière. L'approche est coordonnée par la plate-forme.</p> <p><u>Exemples concrets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une table ronde avec les Pays-Bas est organisée concernant l'échange de bonnes pratiques dans le contexte de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre la polarisation. • Suite à un échange en Rhénanie du Nord Westphalie, facilité par le AAVR en Allemagne, une délégation de ce Land sera l'invité de la plate-forme. • Le département OV se réunit sur une base régulière avec la Communauté française afin de se tenir au courant des nouveaux développements et de coordonner de nouvelles initiatives. 	KB OV WVG CJSM WSE IV	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi Ministre des affaires étrangères
3.3 (P) Participation active au groupe de travail ET2020 en vue du suivi de la 'Déclaration de Paris sur la promotion de la citoyenneté et des valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination par l'éducation.'	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
3.4 (N) Organisation de 4 séminaires suite à la déclaration conjointe des ministres responsables de la jeunesse de la France et des 3 communautés de Belgique. Le but de ces séminaires est l'échange d'expériences et de connaissances sur le rôle de la politique de la jeunesse et du travail socio-éducatif auprès des jeunes dans la prévention du radicalisme violent. Le séminaire flamand de mai 2017 se concentrera sur le rôle des animateurs des jeunes dans le domaine du discours de haine et de la radicalisation violente, avec un échange autour de l'éducation et des bonnes pratiques.	CJSM Représentants des autres communautés et de la France JINT	15.000 € Moyens ACT (activités de coopération transfrontalière) de JINT, Jeunesse en action Décembre 2016 - décembre 2017	Ministre de la jeunesse

Soutenir l'approche locale			
Action 4 : Soutenir le rôle de la commune en tant que régisseur			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
4.1 (P) Soutien financier aux communes ayant un fort potentiel de risque, en vue de leur rôle de régisseur dans l'organisation et la coordination de l'offre locale, y compris l'offre supplémentaire prévue par l'Autorité flamande.	KB Alost, Anvers, Gand, Maaseik, Malines, Menin, Ostende, Vilvorde, Zele	568.311 € (par an, 2017 -2018)	Ministre de l'administration intérieure et de la politique des villes
4.2 (N) Soutien financier de certains noyaux urbanisés dans l'arrondissement de Hal-Vilvorde qui font face aux problématiques métropolitaines de la région de Bruxelles-Capitale. Les communes concernées peuvent entre autres utiliser les moyens dans le contexte de la prévention de la radicalisation violente et de la polarisation.	KB Vilvorde, Dilbeek, Hal	3.000.000 € (par an, 2017 -2019)	Ministre de l'administration intérieure et de la politique des villes
4.3 (R) Conseils et soutien aux communes par la VVSG : développement d'expertise et partage de connaissances en matière d'approche locale de la radicalisation violente et de la polarisation. <u>Initiatives concrètes :</u> <ul style="list-style-type: none"> • agir comme service d'assistance et de conseils sur mesure pour les communes ; • mise en réseau des fonctionnaires locaux et intervision ; • cartographier les besoins de soutien ; • recueillir les bonnes pratiques ; • rédaction de, et contribution aux publications de soutien ; • organisation de journées d'étude ; • visites de site en fonction des conseils et du soutien sur mesure et participation à la consultation locale ; • échanges internationaux. 	KB VVSG	344.575 € (2017-2019)	Ministre de l'administration intérieure et de la politique des villes,
4.4 (P) Conseils et soutien des communes et des structures et services locaux par l'AgII en matière d'interculturalisme, de coexistence dans la diversité et de cohésion sociale. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Comment promouvoir la coexistence dans les quartiers où vivent ensemble des gens de différentes origines ? • Comment rendre les services accessibles aux personnes d'origine étrangère ? • Comment impliquer les personnes d'origine étrangère dans la politique locale ? L'offre s'adresse en premier lieu aux communes ayant une problématique de radicalisation ou de polarisation.	KB	Moyens réguliers	Ministre de l'intégration et de l'insertion civique

<p>4.5 (N) Renforcer la cohésion sociale et créer des liens durables au niveau de la commune ou du quartier. Ceci contribue également à la qualité de vie et à la sécurité, et permet d'éliminer d'éventuels terrains de radicalisation violente. Les méthodes et interventions réussies et les bonnes pratiques sont inventoriées et distribuées aux communes.</p>	KB	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure et de la politique des villes
<p>4.6 (N) Pour tuer dans l'œuf la propagation de l'extrémisme, il est important que les valeurs et normes sous-jacentes de l'état de droit soient partagées et promues. À cet effet un appel est lancé aux communes et à la VGC pour prendre des initiatives, dans leur rôle de régisseur et en collaboration avec la société civile, autour des normes et valeurs, des droits et obligations et de la citoyenneté active et partagée. Les projets seront entre autres jugés en fonction de la mesure dans laquelle ils visent des groupes cibles.</p>	KB	1.000.000 € (AMIF)	Ministre de l'intégration et de l'insertion civique
<p>4.7 (P) Assurer le dialogue (inter)sectoriel structurel en réunissant les fonctionnaires locaux et flamands et les organisations afin de présenter leurs offres et leurs besoins, et de convenir des modalités de collaboration. Les organisations ou les personnes qui jouent un rôle dans la lutte contre la radicalisation y sont associées. <u>Exemples concrets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des besoins locaux dans les relations entre les acteurs de l'enseignement et les communes, afin d'organiser sur cette base des formations ciblées. • Organiser des formations pour les fonctionnaires et les employés qui sont en contact direct avec les écoles (inspection de l'enseignement, experts LOP, etc.) et leur fournir des orientations. • Consultations sectorielles structurelles visant la coordination avec les organisations faïtières et locales qui œuvrent pour le développement de l'identité positive (entre autres De Ambrassade, VVJ, Formaats, JES, Uit de Marge, Groep Intro et diverses organisations locales) grâce à un soutien dédié et/ou à la défense des intérêts des jeunes (en particulier des jeunes très vulnérables) et de leurs accompagnateurs. Cela permet aux organisations d'accéder à l'information sur la politique, et à la division de la jeunesse de rester à la pointe des besoins et des réalités des organisations et des jeunes. 	<p>KB OV WVG CJSM WSE VVSG</p>	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi

Action 5 : Aide et accompagnement de qualité, ancrés au niveau local			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
5.1 (P) Les maisons de l'enfant (Huizen van het Kind) agissent comme front office pour les questions non problématiques, et s'adressent à toutes les familles, y compris les familles où se présente une problématique de radicalisation. L'objectif est d'avoir à la fin de la législature actuelle une maison de l'enfant dans chaque commune flamande, éventuellement sous forme de coopération intercommunale.	WVG	Moyens réguliers	Ministre du bien-être
5.2 (R) Financement du projet 'Prévention de la radicalisation à Vilvorde' qui s'efforce à créer des liens entre les organisations sociales, la communauté musulmane et l'administration de la ville. Ce projet vise à rendre visible le réseau existant d'initiatives d'aide (aux jeunes) à Vilvorde, à identifier les points problématiques et à formuler des propositions visant à les éliminer. Pour ce faire, il propose d'entretenir des contacts avec la police, les établissements d'enseignement et les autres partenaires concernés. Le projet doit conduire à un guide de bonnes pratiques à l'usage d'autres villes, communes ou organisations. Les résultats de la première partie du projet, qui a duré du 1er avril 2015 au 31 mars 2017, y sont également inclus. Nous voulons ancrer de manière structurelle les offres de Cocon à Vilvorde et de Hou-Vast de l'asbl de Touter à Anvers.	WVG Cocon Vilvorde De Touter	55.000 € (prolongé d'un an à partir du 1er avril 2017)	Ministre du bien-être
5.3 (N) Soutenir le projet 'approche théologique de la radicalisation islamiste'. L'offre du projet se concentre sur le rétablissement en cas de radicalisation avancée, la détection et l'intervention précoces et la prévention de la rechute et de la récurrence. Il vise à remédier aux schémas de pensée irrationnels radicaux ou extrêmes dans une perspective théologique au sein de l'aide.	WVG Plate-forme d'imams et d'experts musulmans flamands EMB	Moyens réguliers	Ministre du bien-être
5.4 (R) Prolongation et extension du projet 'réseau d'experts en islam'. Les experts en islam de ce réseau disposent d'une importante expérience. Ils connaissent à la fois la théologie islamique à fond et la réalité quotidienne des jeunes. Cela leur permet d'expliquer l'islam et les valeurs islamiques aux jeunes, aux groupes de classes et aux travailleurs de première ligne (enseignants, collaborateurs CLB, accompagnateurs de projet 'time-out'). Le réseau d'experts en islam est promu entre autre au moyen d'affiches, de dépliants, d'un site web et du reportage 'In de hielen van een islamexpert'.	OV EMB	137.000 €	Ministre de l'enseignement
5.5 (R) Prolongation et extension du projet 'Connect'. Le projet vise à déployer rapidement une expertise dans les écoles de Flandre et de Bruxelles présentant une concentration de jeunes à comportement à risque extrême qui dépasse la capacité et la résilience de l'équipe des enseignants et des écoles.	OV Arktos	190.000 €	Ministre de l'enseignement

5.6 (N) Mettre sur pied une offre de prévention sous forme de projets s'adressant aux groupes cibles qui ne trouvent pas l'accès aux services réguliers.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
5.7 (N) Lancer un appel pour soutenir des projets visant la gestion de la polarisation et, par extension, la formation en résilience, les méthodes restauratrices, la gestion des conflits.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
5.8 (R) Offre de soutien dans le contexte de traumatismes pour les personnels d'aide, entre autres par Solentra, tant lors de l'évaluation que pendant le parcours d'aide.	WVG	546.000 € (pour CGG et Solentra)	Ministre du bien-être
5.9 (P) Offre de parcours spécifiques vers l'emploi pour les jeunes radicalisés et vulnérables. Pour aider les demandeurs d'emploi rapidement et de manière durable le VDAB utilise des méthodes visant à accroître leur autonomie. Cette approche sur mesure comprend les éléments suivants : fixer un objectif d'emploi, développer les techniques de recherche d'emploi, rédiger un bon CV, développer les compétences demandées par le marché de l'emploi, les compétences techniques, etc. Une attention particulière est portée aux jeunes en voie de radicalisation (approche préventive) et aux FTF, c.-à-d. aux ex-combattants terroristes étrangers (approche curative). Les médiateurs du VDAB, grâce à leur formation, sont capables de détecter les signes de radicalisation.	WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'emploi
5.10 (N) Création d'un groupe de travail pour Bruxelles et la périphérie flamande afin d'identifier les besoins, d'échanger des informations et de développer une offre pour les jeunes.	OV CJSM KB WVG VGC	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement Ministre des médias, de la jeunesse et des affaires bruxelloises Ministre du bien-être Ministre de la périphérie flamande de Bruxelles

Mise en place d'une approche personnalisée

Action 6 : Accompagnement de personnes radicalisées

Description	Acteurs	Budget	Ministre responsable
<p>6.1 (R) Soutenir les communes et les acteurs sociaux de la prévention dans le contexte de l'accompagnement des personnes radicalisées, y compris par les parcours de désengagement. Également dans ce domaine, le développement des CSIL. L'approche est coordonnée par la plate-forme.</p> <p>Le parcours de désengagement vise la réintégration sociale et est fait sur mesure de la personne dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent. Il opère sur de multiples domaines de la vie et sur des facteurs pertinents. Plusieurs acteurs sont associés de manière concrète à ce parcours. L'accompagnement concerne des aspects de sécurité et de prévention au niveau social dans une perspective à long terme. La continuité du suivi est assurée. Compte tenu de l'importance du contexte social, l'accompagnement fait le lien avec la réalité locale de l'individu et fait appel aux partenaires locaux.</p> <p>Lors de l'élaboration du parcours, au moins les domaines de la vie suivants sont examinés : soutien psychosocial, formation et emploi, soins spécialisés de santé mentale ou de traumatismes, y compris la toxicomanie, participation et soutien du contexte social et de personnes capables de fournir un discours alternatif aux idées d'extrémisme violent, telles que les personnes d'autorité religieuse et autres personnalités de soutien. A cet effet, l'offre reprise sous l'action 5 peut également être déployée.</p> <p><u>Initiatives concrètes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • offre d'orientations aux travailleurs de première ligne concernant les ex FTF retournés, leurs familles et enfants ; • contribution à l'initiative des autorités fédérales consistant à élaborer un guide intégré et complet sur les CSIL, y compris le volet parcours de désengagement. Dans ce contexte, l'Autorité flamande veut porter une attention particulière à la participation des acteurs sociaux flamands de la prévention ; • organisation de formations et de journées d'étude ; • diffusion et promotion des bonnes pratiques (p. ex. l'outil Radix) ; • diffusion d'informations sur le secret professionnel ou le secret de fonction dans les secteurs concernés. 	<p>KB (coordination) OV WVG CJSM WSE</p> <p>WVSG OCAM</p>	<p>Moyens réguliers</p>	<p>Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi</p>
<p>6.2 (R) Renforcer l'aide et les services en milieu carcéral avec 2 consultants spécialisés dans la problématique. Ils soutiennent les personnels d'aide et de service, apportent leur</p>	<p>WVG (coordination) WSE</p>	<p>200.000 € par an + budget régulier prévu</p>	<p>Ministre du bien-être</p>

expertise, contribuent à l'élaboration de la politique et se tiennent disponibles pour les parcours de désengagement, comme prévu sous l'action 6.1.	OV CJSM KB	pour l'aide et les services dans les prisons	Ministre de l'emploi et des sports Ministre de l'enseignement Ministre de la culture Ministre du logement et de l'intégration et de l'insertion civique
6.3 (R) Élaborer une approche conjointe avec la Direction générale des Établissements pénitentiaires concernant les parcours de désengagement et d'accompagnement, comme prévus sous l'action 6.1. Un groupe de travail officiel élabore des parcours de désengagement et d'accompagnement sur mesure en tenant compte de la phase de radicalisation. Ces parcours sont applicables dans différents contextes d'aide, p. ex. en détention ou après la détention, dans les institutions communautaires, dans l'aide continuée. Ce groupe de travail concrétise l'expertise à partir d'une approche multi-agences. Il est lié au rôle régisseur des communes dans le contexte du fonctionnement des CSIL.	WVG (coordination) WSE OV CJSM	Moyens réguliers	Ministre du bien-être
6.4 (R) Mettre en place un cadre pour les assistants judiciaires chargés de suivre les justiciables soupçonnés de ou condamnés pour avoir participé à une organisation terroriste. Ils recevront également des formations supplémentaires en matière d'approche du problème de la radicalisation. Un système d'intervision sera lancé. La division 'maisons de justice' distribue les ressources, accordées par le plan global, aux partenaires mettant en œuvre les conditions imposées dans les dossiers de radicalisation. Les maisons de justice définissent des conditions réalistes en consultation avec les donneurs d'ordre. Il s'agit de la mise en œuvre opérationnelle du parcours de désengagement, tel qu'il a été défini lors de la CIM sur les maisons de justice. Afin d'élaborer un parcours efficace dans les dossiers de radicalisation, des collaborations sont mises sur pied avec des partenaires qui peuvent donner substance aux conditions imposées dans ces dossiers.	WVG	Moyens réguliers	Ministre du bien-être
6.5 (P) Mettre au point un cadre d'accords avec les consultants de l'islam locaux concernant la désignation de ces consultants dans les institutions communautaires et dans le centre de détention flamand.	WVG	Moyens réguliers	Ministre du bien-être

Renforcer les connaissances et l'expertise			
Action 7 : Recherche scientifique sur la radicalisation et la polarisation			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
7.1 (P) Effectuer des recherches en vue de cartographier la radicalisation et la polarisation. Inventaire de recherches et d'instruments de mesure disponibles au niveau (inter)national et examiner leur éventuelle application en Flandre, y compris à l'aide de la publication 'Déradicalisation : connaissances scientifiques pour une politique flamande' de la VVI. L'approche est coordonnée par la plate-forme.	KB OV WVG CJSM WSE VVI	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi
7.2 (R) Organisation d'une table ronde de suivi avec des scientifiques et des chercheurs de différentes disciplines. Ils évaluent, chacun pour son domaine d'expertise, l'approche actuelle de la radicalisation violente et de la polarisation et identifient les besoins et les opportunités. L'approche est coordonnée par la plate-forme.	KB OV WVG CJSM WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi
Action 8 : Formation des travailleurs de première ligne			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
8.1 (R) Organisation de différentes formations pour les travailleurs de première ligne (enseignants, travailleurs d'aide, animateurs de jeunesse, etc.) dans le contexte de la radicalisation et de la polarisation. Chaque domaine politique collabore à cet effet avec les points d'appui et organes coordinateurs sectoriels. La plate-forme coordonne l'approche et le contenu. <u>Initiatives concrètes :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe d'éducateurs de différents secteurs assurent la formation et l'échange de connaissances au sein de leur secteur. Ils ont tous suivi une formation de formateur sur le développement de l'identité positive et l'approche de la radicalisation, • Organisation de journées de formation visant à approfondir les connaissances des acteurs d'aide et de service dans les prisons en matière de radicalisation et de radicalisme violent. 	KB OV WVG CJSM WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi

<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de formations concernant le groupe-cible et l'approche des mineurs. Cette formation multidisciplinaire en coopération avec l'IFJ vise à échanger des expériences et à réfléchir sur des formes de coopération en matière de mineurs en voie de radicalisation ou radicalisés et de ex FTF. • Le secteur de l'animation des jeunes propose différentes formations pour et par les animateurs. Elle doit leur permettre de travailler avec les jeunes autour de la rencontre interculturelle et du développement de l'identité positive. Tant la formation des jeunes que la formation des formateurs pour les animateurs sont susceptibles d'améliorer les compétences et la résilience face aux signes de polarisation, de stigmatisation et d'exclusion. Les aspects cruciaux sont le dialogue ouvert, la confiance et la reconnaissance de la recherche d'une identité. Le secteur de l'animation des jeunes continue à mettre au profit des jeunes et des animateurs l'expertise déjà développée dans ce domaine. • Offre de formations sur la radicalisation et l'interculturalisation pour les acteurs de l'aide sociale et de l'aide aux jeunes. Cette offre met l'accent sur l'acquisition de connaissances, l'application d'outils concrets et le développement d'une structure organisationnelle et politique. Ceci doit permettre aux structures de mieux gérer et de prévenir les problèmes de radicalisation. • L'Agii organise des formations, informe et soutient ses employés dans l'approche professionnelle du comportement inquiétant de clients ou de groupes dans la société. • Réfléchir sur la manière d'intégrer la polarisation, la diversité et la gestion des conflits comme éléments prioritaires de la formation continue des enseignants. 		200.000 € pour 4 OTA + 75.000 € pour De Touter (2017)	
Action 9 : Diffusion d'expertise, de bonnes pratiques et de méthodologies			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
<p>9.1 (R), Les structures de soutien dans les différents secteurs assurent le développement d'expertise (inter-secteurs) et diffusent les bonnes pratiques, méthodologies et matériaux.</p> <p><u>Initiatives concrètes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser et renforcer les connaissances et l'expertise auprès des professionnels travaillant dans l'aide, dans les initiatives de soutien aux familles et à l'éducation, etc. • Organiser une intervision intersectorielle avec les acteurs de la prévention de la radicalisation à des fins de coordination (p.ex. dans le contexte des CSIL). • Cartographier l'offre d'aide aux jeunes à l'égard du problème de la radicalisation et élaborer un guide pour les différents partenaires. L'objectif est de recueillir 	KB OV WVG CJSM WSE	Moyens réguliers	Ministre de l'administration intérieure, de la politique des villes, de l'intégration et l'insertion civique Ministre de l'enseignement Ministre du bien-être Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi

<p>et de partager les bonnes pratiques. Ce guide sert d'orientation aux acteurs de l'aide aux jeunes qui se voient confrontés à des jeunes en voie de radicalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de l'OTA au sein de l'aide aux jeunes a été renforcée mais doit être installée de manière durable. • Mise à jour du dossier multimédia de Klasse sur la radicalisation. Ce dossier doit être approfondi sur les thèmes de la polarisation, du développement de l'identité chez les jeunes, de la communication non violente, et des autres formes de radicalisation. • Refonte, mise à jour et meilleure disponibilité de la boîte à outils 'plan d'urgence'. • Le comité spécial d'éducation à la commémoration et la VVI coordonnent les recherches et offrent une série de webinaires sur la polarisation. • Proposer, par l'intermédiaire des référents pour l'enseignement, une offre de sensibilisation et d'éducation sur la radicalisation et la polarisation. • Traduire l'offre de soutien existante dans l'enseignement obligatoire vers l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes. En collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur et d'éducation des adultes d'éventuels besoins supplémentaires sont identifiés et le flux d'information est assuré. • Informer les organisations de jeunesse, qui indiquent connaître insuffisamment les activités et le rôle de l'Autorité flamande et plus particulièrement de la division jeunesse sur le thème. A cet effet un dialogue structurel est mis sur pied (voir la mesure 4.7). L'information est également diffusée en ligne. • Série documentaire 'L'EI dans le collimateur'. Ce documentaire en 4 épisodes de la VRT dépeint le conflit avec l'EI sous différents angles. La série donne lieu à des conférences s'adressant aux jeunes ainsi qu'un programme éducatif multimédia conçu spécialement pour eux. Disponible auprès des archives pour l'enseignement de la VIAA. 			
Action 10 : Soutien des travailleurs de première ligne par les référents			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
<p>10.1 (P) <u>Pour l'agence de l'aide sociale aux jeunes :</u> Dans chaque zone, au moins 2 consultants référents ont été désignés, répartis sur les zones et les services (SDJ et OCJ). Ils sont formés en la matière (par l'intervision et l'échange d'informations, discussion de cas, séances de formation) afin qu'ils puissent soutenir leurs collègues. <u>Pour les maisons de justice :</u> Dans chaque maison de justice un assistant judiciaire référent et son suppléant ont été désignés. Après la formation de base en 2016, de nouvelles formations sur la</p>	WVG	Moyens réguliers	Ministre du bien-être

radicalisation sont organisées afin qu'ils puissent soutenir leurs collègues et réaliser leur rôle de personne de contact interne. <u>Pour les CAW :</u> Un référent (ou une équipe) a été désigné dans chaque CAW pour répondre à des questions en matière de radicalisation. Il agit comme back-office pour la ligne d'assistance éducative, ou est joignable en direct.			
10.2 (P) Des référents en matière de radicalisation sont désignés auprès des organes coordinateurs de l'enseignement, du GO! et du secteur des CLB. Ils construisent une expertise sur le sujet et la mettent à disposition de leurs collègues, avec qui ils se concertent sur une base régulière.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
Action 11 : Formation et professionnalisation des imams et des associations de mosquée			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
11.1 (P) Élaborer une offre de formation ciblée et intégrée pour les imams flamands (MO et NT2), mieux adaptée à leurs besoins et exigences d'apprentissage spécifiques et à leur domaine de travail. Dans ce contexte, AgII a lancé un projet pilote pour le Brabant flamand, et Atlas pour la ville d'Anvers. Ce dernier projet a été prolongé d'un an jusqu'en juillet 2017 pour permettre d'approfondir et d'élargir l'offre de manière structurelle et sur mesure des ministres d'autres religions reconnues. L'ancrage durable de l'offre est examinée sur la base des expériences acquises et en consultation avec tous les partenaires.	KB Atlas	70.000 € (prolongation du projet Atlas)	Ministre de l'intégration et de l'insertion civique
11.2 (P) Insister auprès des représentants de la communauté musulmane sur une formation de qualité pour les imams en Flandre. La maîtrise de la langue néerlandaise et la connaissance du contexte social constituent des éléments essentiels de cette formation. Un groupe de pilotage sur la formation des imams a été mis sur pied à cet effet. Des groupes de travail internes de l'EMB examinent l'éventuelle mise en place d'une formation complète pour les imams.	OV EMB	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
11.3 (P) La KU Leuven et l'AUHA examinent avec l'EMB l'éventuelle extension et amélioration de l'offre existante. Dans ce contexte l'Autorité flamande prend un rôle de facilitateur.	OV EMB KU Leuven AUHA	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
11.4 (P) Les présidents des mosquées et les imams sont informés sur les offres disponibles dans l'enseignement, l'aide à la jeunesse, les secteurs du bien-être et de l'emploi. Cela leur permet d'orienter les jeunes de manière ciblée.	WVG (coordination) OV CJSM WSE KB	Moyens réguliers	Ministre du bien-être Ministre de l'enseignement Ministre de la jeunesse et des médias Ministre de l'emploi

	EMB		Ministre de l'intégration et de l'insertion civique
--	-----	--	---

Action 12 : Renforcer les compétences civiques			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
12.1 (P) Renforcer les compétences civiques en soutenant les enseignants. Le département OV soutient activement le BCH en collaboration avec le VVI dans le cadre de l'éducation à la commémoration. Soutenir les organisations qui développent une offre didactique et des formations pour appuyer la mise en œuvre de l'éducation civique.	OV	Kazerne Dossin : 10.000 € (2017) BCH : 60.000 € par année scolaire FRB : 103.000 € par an Formation : 0,5 ETP Studio Globo : 1 ETP	Ministre de l'enseignement
12.2 (N) Si nécessaire, définir des objectifs finaux en matière de citoyenneté, en tenant compte des conclusions du débat sur les objectifs finaux.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
12.3 (P) Renforcer les compétences médiatiques en soutenant les enseignants. Soutenir le centre de connaissance Mediawijs, développer et diffuser des outils en matière de discours de haine et de compétences médiatiques dans l'enseignement.	OV	7.000 €	Ministre de l'enseignement
12.4 (P) Afin de promouvoir le dialogue entre étudiants de différentes croyances et convictions, les représentants des organismes reconnus et des organisations coordinatrices de l'enseignement ont signé une charte pour le développement et la promotion des compétences propices à ce dialogue. Cette charte a été mise en œuvre et élaborée plus en détail. Elle est évaluée annuellement et mise à jour. Dans ce contexte l'Autorité flamande prend un rôle de facilitateur.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
12.5 (P) Recueillir les bonnes pratiques en matière de dialogue entre différentes croyances et convictions et promouvoir l'offre, notamment par une journée d'étude commune autour de ce dialogue, organisée par l'inspection de l'enseignement religieux et philosophique.	OV Inspection enseignement religieux et philosophique	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
12.6 (N) Déclaration d'engagement avec l'EMB, traduisant le plan d'action 'cours de religion islamique' de l'EMB. Un groupe de pilotage surveille la mise en pratique de cette déclaration d'engagement.	OV EMB	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement

Mobiliser la société civile			
Action 13 : Associer et soutenir les parents, la famille et les amis			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
13.1 (R) Soutenir les personnes ayant déjà vécu les mêmes problèmes. Ils deviennent des personnes de confiance et soutiennent à leur tour les familles affectées. Ils jouent également le rôle de connecteurs et de modèles, susceptibles de prévenir la radicalisation violente et d'orienter vers l'aide, les écoles et les CLB. Nous alignons cette action aux développements au niveau du back-office de la ligne d'assistance éducative. Ce soutien des 'groupes du vécu' sera pris en charge par les maisons de l'enfant.	WVG OV	Moyens réguliers	Ministre du bien-être Ministre de l'enseignement
13.2 (P) Soutien d'un service d'assistance éducative en cas de radicalisation, s'adressant aux parents, aux familles et aux amis. Ce service offre du soutien éducatif, clarifie les demandes, informe et oriente de manière ciblée vers l'offre régulière appropriée. Il est joignable par téléphone et en ligne. Il coordonne son offre avec les autres services d'aide et d'information. Le service d'assistance fait appel à un réseau d'experts pour le back-office ainsi qu'à un groupe d'échange. Nous coordonnons les activités de soutien éducatif aux familles avec le soutien des personnes ayant des expériences vécues.	WVG Service d'assistance éducative de l'asbl De Keerkring Partenaires du back-office et du groupe d'échange	80.000 € par an (jusqu'au 30 novembre 2017)	Ministre du bien-être
13.3 (P) Porter une attention particulière, sur une base structurelle, aux parents du groupe-cible dans le cadre du contrat de gestion en cours entre le Gouvernement flamand et les associations coordinatrices de parents.	OV	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement
13.4 (P) Soutien des parents et des familles par K&G, entre autres via les maisons de l'enfant. L'accent est mis sur les rencontres, le soutien à l'éducation et un accueil accessible pour tous. Les CAW, les CLB et l'Aide sociale aux Jeunes coordonnent leur offre d'aide intégrale à la jeunesse en ce qui concerne la radicalisation. Ils assurent une offre au niveau régional (via IROJ) avec une attention particulière aux activités de sensibilisation, visites à domicile, groupes de l'expérience vécue, séances de conseils, travail de deuil, etc. Cette action se déroule en concertation avec les projets d'assistance aux familles de la FRB.	WVG OV FRB	Moyens réguliers	Ministre du bien-être Ministre de l'enseignement
13.5 (N) Examiner le potentiel du soutien par les pairs dans le contexte de la polarisation. En effet, les jeunes à la recherche de réponses ou de soutien s'adressent le plus souvent à des amis qui ont le même âge ou le même mode de vie. Les pairs collaborent et s'entraident en échangeant leurs connaissances, idées et expériences. Les pairs ont beaucoup de caractéristiques et d'expériences en commun.	OV VSK	Moyens réguliers	Ministre de l'enseignement

Action 14 : Faciliter le dialogue, le contre-discours et le développement identitaire			
<i>Description</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Budget</i>	<i>Ministre responsable</i>
14.1 (P) Suivi des projets démarrés en 2016 jusqu'à fin 2017 suite à l'appel 'développement identitaire positif des jeunes'. Une présentation finale sera organisée en vue de diffuser l'expertise et les outils développés.	KB CJSM Les asbls suivants : Jeugdclubs, Zonder Handen, Arktos, Victoria Deluxe, Groep Intro, Partage en Couleurs, MSC Ahlan	398.374 € (Integration) 250.183 € (Jeunesse) 2016-2017.	Ministre de l'intégration et de l'insertion civique Ministre de la jeunesse et des médias
14.2 (N) Lancement d'un appel à projets visant à mobiliser les contre-discours. Il s'agit d'initiatives à petite échelle diffusant des messages qui minent le discours extrémiste, par le canal de rencontres et de réseaux locaux et des médias sociaux. Les communes sont également invitées à lancer des initiatives autour de normes et valeurs, droits et obligations et la citoyenneté partagée (voir mesure 4.3).	KB	500.000 € (2018-2019)	Ministre de l'administration intérieure et de la politique des villes
14.3 (N) Le VRT lance la plate-forme en ligne 'les voix du califat'. Cette plate-forme recueille les témoignages des victimes de l'EI, des mères de ses combattants, des ex-combattants et des animateurs de jeunesse qui sont en contact avec les recruteurs. La plate-forme est créée dans le contexte de la série 'L'EI dans le collimateur' (voir mesure 10.1).	CJSM VRT	Moyens réguliers	Ministre des médias
14.4 (P) La Flandre participe au Mouvement contre la Haine, une campagne du Conseil de l'Europe s'adressant aux jeunes, par le biais de la 'No Hate Speech Platform Vlaanderen' (NoHate). Cette plate-forme a pour but de lutter contre le discours de haine et la diffusion de la haine, tant en ligne que hors ligne. Elle veut sensibiliser les enfants et les jeunes, ainsi que leurs accompagnateurs, à savoir les animateurs de jeunes, les enseignants, les parents, etc. Elle offre des formations et des outils pour augmenter leur résilience et leur capacité d'action. <u>Exemples concrets :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Initiatives à l'occasion de la semaine flamande contre le harcèlement et la journée internationale des droits de l'homme • Concours de blog vidéo contre les messages de haine • Participation à des initiatives de formation internationales • Communication ciblée : bulletin d'information, site web avec outils et conseils, traduction de la publication du COE sur les contre-discours, etc. • Lancement de l'appel aux partenaires 'No Hate Alternarratief'. Cette initiative vise à encadrer, former et activer les jeunes et leurs accompagnateurs avec des 	CJSM WVG OV Mediawijs, Tumult, Stampmedia	10.000 € (2017) 20.000 € (2017)	Ministre de la jeunesse et des médias Ministre du bien-être Ministre de l'enseignement

<p>formes de travail testées, en leur apprenant à réagir, entre pairs et selon la pratique réparatrice, au discours de haine et à la désinformation en ligne, qui peuvent conduire à la discrimination ou à la violence sur la base de l'origine, de la nationalité, de la religion, de l'orientation sexuelle, du genre, de la culture, etc. Un lien fort est établi avec le secteur du bien-être au sens large du terme, sous la forme de développement des connaissances et de formations pour travailleurs sociaux et de première ligne.</p>			
<p>14.5 (R) Lutte contre la polarisation dans les médias par le biais du projet rePresent. Des jeunes d'origine étrangère des quartiers urbains dialoguent avec les professionnels des médias sur la représentation et l'image des jeunes d'origine étrangère dans les médias. Les résultats de ce projet seront diffusés sous la forme d'avis conjoints des jeunes et des professionnels des médias sur la représentation journalistique dans un produit médiatique concret, et d'une formation pour rédactions.</p>	<p>CJSM Mediawijs Stampmedia</p>	<p>Moyens réguliers</p>	<p>Ministre des médias</p>
<p>14.6 (N) Le sport permet de renouer avec des jeunes qui ne se sentent plus connectés avec la société ou qui sont exposés à l'idéologie extrémiste. Il est capable de mettre en contact des personnes d'origines diverses et de contribuer à une meilleure cohésion sociale et à des contacts durables. <u>Initiatives concrètes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et développer le dispositif du sport de quartier : L'institut flamand de la gestion sportive et de la politique récréative encourage les communes à organiser des activités de sport de quartier. Il encadre les activités existantes quant à leur contenu et à la qualité, p. ex. en développant les compétences des jeunes par le sport, en renforçant les connaissances et en créant et partageant des modèles. • Soutien des associations : Il s'agit d'un projet visant à développer des méthodes permettant aux clubs sportifs locaux d'améliorer leurs compétences de gestion. Ainsi, ils sauront mieux réagir aux défis sociaux qui se présentent dans leur entourage. • Plate-forme pour les sports de combat à risque : Certains jeunes se sentent tout particulièrement attirés par les sports de combat. La plate-forme pour les sports de combat à risque vise à renforcer la qualité de gestion des organisateurs de ce type de sport. http://www.vechtsportplatform.be/. Elle offre un encadrement aux fédérations, aux clubs et aux communes. 	<p>CJSM</p>	<p>Moyens réguliers</p>	<p>Ministre des sports</p>
<p>14.7 (N) La stratégie mobilisatrice 'mettons l'accent sur le talent' vise à lutter contre les préjugés et à accélérer le changement de mentalité en faveur d'une approche basée sur les talents et les compétences dans l'ensemble de la société. Les organisations d'employeurs VOKA et UNIZO, les organisations de travailleurs ACV, ABVV et ACLVB, et les</p>	<p>WSE</p>	<p>Moyens réguliers</p>	<p>Ministre de l'emploi</p>

<p>organisations des groupes à potentiel GRIP et le Forum des Minorités jouent un rôle important dans ce contexte, grâce à leur expertise et à leur réseau. Les organisations de travailleurs se concentrent notamment sur la création d'entreprises inclusives. A cette fin ils proposent un plan d'approche pour les différentes situations problématiques. Ils travaillent également avec des employés individuels qui ne se sentent pas intégrés dans leur environnement professionnel en raison de certaines conditions de l'entourage ou culturelles. Ils mettent également en place une campagne de soutien. La stratégie mobilisatrice sera également renforcée grâce à des actions de la société civile, sélectionnées dans le cadre d'un appel du FSE.</p>			
<p>14.8 (P) Suivi des projets sélectionnés suite à l'appel 'citoyenneté', par exemple par des réunions ou visites de travail intermédiaires. Les projets se concentrent sur la culture urbaine des jeunes et l'inclusion sociale à Bruxelles. Á l'issue des projets l'Autorité flamande (coordination Bruxelles) organisera une journée d'inspiration et de réseautage ou une session d'évaluation. Les jeunes qui ont participé aux projets subventionnés y pourront échanger les expériences et connaissances acquises.</p>	KB	250.000 €	Ministre des affaires bruxelloises

Définitions¹ :

- Le Plan d'Action fédéral Radicalisme est un plan d'approche visant, par le biais d'une collaboration intégrée entre les divers services publics, à réduire le radicalisme et l'extrémisme au sein de notre société. A cet effet, le plan d'action se fixe deux objectifs : dresser la carte des individus et groupements ayant un effet radicalisant sur leur entourage et réduire l'impact de ces vecteurs de radicalisation.
- Taskforce nationale (TFN) : l'organe stratégique et politique du Plan d'Action fédéral Radicalisme. La TFN est chargée de la gestion générale et du suivi permanent du plan d'action sous la présidence de l'OCAM.
- CSIL (cellule locale de sécurité intégrale) : consultation au niveau local avec les services sociaux et de prévention dans le cadre d'un suivi personnalisé, sur la base de la circulaire des ministres de l'intérieur et de la justice du 21 août 2015 concernant l'échange d'informations sur, et le suivi des FTF originaires de Belgique.
- Radicalisme : La poursuite et/ou le soutien de changements très drastiques dans la société, pouvant causer un danger pour l'ordre juridique démocratique (l'objectif), éventuellement l'utilisation de méthodes non démocratiques (le moyen), pouvant nuire au fonctionnement de l'ordre juridique démocratique (l'effet). Ou de manière plus générale : la volonté d'accepter la conséquence la plus extrême d'une opinion et d'y donner suite par des actes.
- Radicalisation (violente) : un processus influençant un individu ou un groupe d'individus de telle sorte que cet individu ou ce groupe d'individus soit mentalement préparé ou disposé à commettre des actes terroristes.
- Extrémisme : des idées ou intentions racistes, xénophobes, anarchistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires, de nature politique, confessionnelle ou philosophique, qui sont théoriquement ou dans la pratique contraires aux principes démocratiques ou des droits de l'homme et au bon fonctionnement des institutions démocratiques ou des autres fondements de l'état de droit.
- Terrorisme : l'utilisation de violence contre des personnes ou des intérêts matériels pour des motifs idéologiques ou politiques, dans le but d'atteindre ses objectifs par le moyen de la terreur, de l'intimidation ou de menaces.
- Polarisation : l'aggravation des oppositions entre certains groupes dans la société, susceptible d'augmenter les tensions entre ces groupes et de menacer la sécurité au niveau social.²

Abréviations :

- KB : domaine politique flamand de la chancellerie et de la gouvernance publique
- OV : domaine politique flamand de l'enseignement et de la formation
- WVG : domaine politique flamand du bien-être, de la santé publique et de la famille
- CJSM : domaine politique flamand de la culture, de la jeunesse, des sports et des médias

¹ En ce qui concerne les termes 'radicalisme', 'radicalisation (violente)', 'extrémisme' et 'terrorisme', les définitions de l'OCAM ont été utilisées.

² Source : 'Starten met een aanpak van polarisatie en radicalisering - Een stappenplan voor het verkennen en ontwikkelen van een aanpak en voor het verzamelen en verwerken van informatie', élaboré par le COT Instituut voor Veiligheids- en Crisismanagement sur la demande du Centrum voor Criminaliteitspreventie en Veiligheid, 18 janvier 2007.

- WSE : domaine politique flamand de l'emploi et de l'économie sociale
- IV : domaine politique flamand des affaires étrangères
- AAVR : représentant général du gouvernement flamand
- ABB : agence flamande de l'administration intérieure
- AgII : agence flamande de l'intégration et de l'insertion civique
- AgODi : agence flamande de services d'enseignement
- AJW : agence flamande de l'aide sociale aux jeunes
- AMIF : Fonds européen « Asile, migration et intégration »
- Atlas : agence de l'intégration et de l'insertion civique de la ville d'Anvers asbl
- AUHA : association université et hautes écoles d'Anvers
- BCH : comité spécial d'éducation à la commémoration
- CAW : centres flamands d'aide sociale générale
- CLB : centres flamands d'encadrement des élèves
- DBZ : département flamand des affaires étrangères
- EMB : Exécutif des Musulmans de Belgique
- EF 2020 : Éducation et formation 2020
- EXPOO : centre flamand d'expertise en matière de soutien éducatif
- SPF Intérieur : Service public fédéral Intérieur
- SPF Justice : Service public fédéral Justice
- IFJ : Institut de Formation Judiciaire
- JH : maisons de justice flamandes
- JINT : organisme flamand de coordination internationale de l'animation des jeunes
- K&G : agence flamande enfance et famille
- FRB : Fondation Roi Baudouin
- KU Leuven ; Katholieke Universiteit Leuven
- MO : orientation sociale
- NT2 : néerlandais – deuxième langue
- OCAM : Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace
- OCJ : centres flamands de soutien pour l'aide à la jeunesse
- OTA : équipes flamandes de soutien aux personnes étrangères
- RAN : Radicalisation Awareness Network
- COE : Conseil de l'Europe
- SDJ : service social du tribunal de la jeunesse

- VDAB : office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle
- VIAA : institut flamand de l'archivage
- VRT : organisation de radiodiffusion et télévision flamande
- VSK : organisation coordinatrice flamande des élèves
- VVI : institut flamand pour la paix
- VVJ : association flamande des services de la jeunesse
- VVSG : association des villes et communes flamandes
- VGC : Commission communautaire flamande